Cours F17: LES PROPOSITIONS SUBORDONNEES PRINCIPALES

Proposition subordonnée dont le verbe est au participe présent ou au participe passé.

Cette proposition n'est introduite par aucun terme de subordination car le mode du verbe suffit à marquer la subordination.

Proposition subordonnée au participe présent.

→ La proposition principale et la proposition subordonnée ont le même sujet.

La cigale, ayant chanté tout l'été, se trouva fort dépourvue lorsque la bise fut venue. (La Fontaine)

On pourrait écrire :

La cigale qui avait chanté tout l'été se trouva fort dépourvue lorsque la bise fut venue.

→ La proposition subordonnée participe a la même fonction que la proposition subordonnée relative déterminative (complément de l'antécédent cigale).

« ayant chanté tout l'été » est donc complément du nom cigale.

Un riche laboureur, <u>sentant sa mort prochaine</u>, fit venir ses enfants. (La Fontaine)

(Qui sentait sa mort prochaine)

Analyse de la phrase.

Cette phrase contient trois propositions.

- 1) Première proposition : *Un riche laboureur, fit* Proposition principale.
- 2) Deuxième proposition : *venir ses enfants.*Proposition subordonnée infinitive, complément d'objet du verbe faire (*fit*).
- 3) Troisième proposition : *sentant sa mort prochaine*, Proposition subordonnée participiale au participe présent, complément du nom *laboureur*.

Proposition subordonnée participiale avec un gérondif.

C'est un participe présent précédé de la préposition en (ou tout en).

→ Il équivaut à une circonstancielle dont le sujet est le même que celui de la principale.

Exemples:

Il tomba **en me regardant**. (= pendant qu'il tombait, il me regardait). C'est en forgeant qu'on devient forgeron.

Cours F17: LES PROPOSITIONS SUBORDONNEES PRINCIPALES

Le participe est un mode impersonnel, le verbe n'a pas de sujet exprimé : le sujet de l'action peut être le même que celui du verbe principal mais il peut se rapporter à un autre mot (voir l'exemple ci-dessous).

On ne dit pas :

- **€***En sautant dans le train, son sac tomba par terre. **€***
 - → Le sujet de la subordonnée est le même que celui de la principale : Le sac saute dans le train et tombe par terre !

Le sujet (sous-entendu) de la subordonnée (elle ou lui) ne peut pas être le même que celui de la principale (le sac). La construction est incorrecte.

Autre exemple:

Question posée au concours (cf. Question 6 - CDG25 - 2006).

Réécrire les phrases suivantes en corrigeant les fautes de langue :

- « Vous remerciant pour votre diligence, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués. »
 - → La proposition principale et la proposition subordonnée ont le même sujet.

C'est *Monsieur* qui devient sujet du verbe remercier ! Or, c'est le rédacteur de la lettre qui doit remercier son correspondant.

Il fallait donc rendre un sujet propre au verbe remercier et écrire :

« Vous remerciant pour votre diligence, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués. »

Ou mieux encore, pour éviter de lier les sentiments exprimés à la rapidité mise à répondre :

« Je vous remercie pour votre diligence et je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués. »

Proposition subordonnée participiale au participe passé.

Le participe passé peut aussi être le noyau d'une subordonnée.

→ La proposition principale et la proposition subordonnée ont le même sujet.

Exemple : La décision prise à cette époque par le tribunal ne fut jamais mise en cause.

On aurait pu écrire : La décision <u>qui fut prise à cette époque par le tribunal</u> ne fut jamais mise en cause.

→ La subordonnée participe a la même fonction que la subordonnée relative déterminative (complément de l'antécédent décision).

Si on analyse la phrase on aura deux propositions :

- <u>Première proposition</u>: La décision ne fut jamais mise en cause.

Proposition principale.

- <u>Deuxième proposition</u>: prise à cette époque par le tribunal

Proposition subordonnée participiale au participe passé, complément du nom décision.

On aurait d'ailleurs pu écrire aussi : « Prise à cette époque par le tribunal, la décision ne fut jamais mise en cause. »

Cours F17: LES PROPOSITIONS SUBORDONNEES PRINCIPALES

Proposition subordonnée participiale circonstancielle.

Quand la proposition participiale joue le rôle d'une proposition circonstancielle, elle possède son propre sujet, ce n'est pas le cas de la participiale qui équivaut à une proposition subordonnée relative.

Les valeurs de cette proposition (temps, cause, condition...) sont inhérentes à sa construction dénuée de terme subordonnant et au mode du verbe. Ces valeurs peuvent être exceptionnellement soulignées par un adverbe (une fois, aussitôt...) ou une préposition.

→ Temps

Son repas à peine terminé, il sortit.

→Cause

<u>L'employé ayant commis une faute professionnelle très grave</u>, le syndicat ne put s'opposer à son licenciement.

Éjecté de sa voiture, il s'en tira indemne.

→ Condition

Confessant votre faute, vous seriez soulagé. (= si vous confessiez votre faute).